

BUT ET STRUCTURE DU COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIOLOGIE

Le Comité Européen d'Enseignement en Anesthésiologie (C.E.E.A.) organise, dans les pays de la Communauté Européenne, des cours de perfectionnement en Anesthésie-Réanimation, dans le but de développer un enseignement post-universitaire de haut niveau, constituant un standard européen de formation continue, **compatible avec les exigences du DPC.**

Le cycle des cours de la C.E.E.A. est composé de six modules de deux jours et demi (cf. infra). Il est possible d'intégrer le cycle par n'importe lequel des six modules.

1. Respiration et thorax
2. Appareil cardio-vasculaire
3. Réanimation, médecine d'urgence et transfusion
4. Mère, enfant, réactions aux médicaments
5. Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur
6. Anesthésie pour divers types de chirurgie

Cette année, le **module n° 2 de la région du Grand Sud-Ouest** qui se déroulera en **juin 2017**, a pour thème : **Appareil cardio-vasculaire.**

Les cours sont adaptés aux progrès des connaissances afin de pouvoir garder leur caractère de mise à niveau et être suivis régulièrement.

Les participants doivent être présents pendant toute la durée des cours. Dans les sujets qu'ils auront à traiter, les enseignants choisiront les aspects nouveaux d'importance capitale ou de difficulté particulière.

Comme les années précédentes, les cours sont remodelés afin d'obéir aux exigences d'un programme de Développement Professionnel Continu (DPC). Chaque journée comportera une partie cognitive, suivie d'une évaluation des pratiques professionnelles sous la forme de Tests de Concordance de Scripts. Le programme, proposé par le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR), permet aux médecins qui le souhaitent de valider leur obligation de DPC.

Pour plus d'informations concernant le DPC, vous pouvez contacter **Madame Hélène CREUS**, par courriel hcreus@cfar.org ou par téléphone au 01 45 20 72 73.

Un certificat de participation sera remis à l'issue des cours.

CONFERENCIERS

Mr le Pr Karim ASEHNOUE
CHU de Nantes

Mr le Pr Matthieu BIAIS
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Fabrice CAMOU
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Pascal CHIARI
Hospices Civils de Lyon

Mr le Pr Pierre CORIAT
Pitié-Salpêtrière, Paris

Mr le Pr Pierre COSTE
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Antoine DEWITTE
CHU de Bordeaux

Mr le Pr Jean-Luc FELLAHI
Hospices Civils de Lyon

Mme le Dr Hélène FOULGOC
CHU de Bordeaux

Mme le Pr Karine NOUETTE-GAULAIN
CHU de Bordeaux

Mme le Dr Karine NUBRET-LE-CONIAT
CHU de Bordeaux

Mr le Pr Alexandre OUATTARA
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Ivan PHILIP
Institut Montsouris, Paris

Mme le Dr Astrid QUESSARD
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Alain REMY
CHU de Bordeaux

Mme le Dr Stéphanie ROULLET
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Hadrien ROZE
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Laurent STECKEN
CHU de Bordeaux

Mr le Dr Nadir TAFER
CHU de Bordeaux

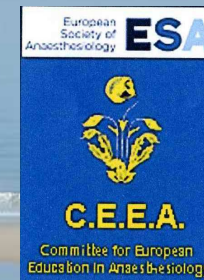
Mr le Dr Vincent VENIARD
CHU de Bordeaux

Mr le Pr Benoît VIVIEN
Hôpital Necker, Paris

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

EN ANESTHESIE-REANIMATION

De la Région du GRAND SUD-OUEST



Cours Européens d'Enseignement en Anesthésie-Réanimation

Collège Français des
Anesthésistes – Réanimateurs

Module 2 :

Appareil cardio-vasculaire

15 – 16 – 17 Juin 2017, Lacanau (33)

Éligible au DPC

COMITE D'ORGANISATION

Pr Alexandre OUATTARA – Bordeaux
Pr Karine NOUETTE-GAULAIN – Bordeaux
Mme Nadine CHABOUD – Bordeaux

SECRETARIAT

Professeur Alexandre OUATTARA
CHU de Bordeaux
Service d'Anesthésie Réanimation II, Groupe Hospitalier Sud
CMC Magellan 1, 33604 – PESSAC Cedex
Téléphone : 05 57 65 69 17 – Fax : 05 57 65 68 11
Courriel : nadine.chaboud@chu-bordeaux.fr

LIEU DU SEMINAIRE

Hôtel VITALPARC
Route du Baganais, 33680 – LACANAU OCEAN
Tél : 05 56 03 91 00 – Fax : 05 56 03 91 10

INSCRIPTION

- Pour vous inscrire, vous devez retourner le bulletin d'inscription (inclus dans le programme) accompagné du règlement, au Secrétariat du Professeur Alexandre OUATTARA, **avant le 28 mai 2017**. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à un maximum de 80 participants.
- Aucune inscription n'est possible pendant les cours.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès le versement des droits d'inscription.
- Si l'inscription ne peut être honorée, le demandeur en sera averti par retour de courrier, avec restitution du règlement.

Conditions d'annulation :

- Cinquante euros (50 €), correspondant aux frais de constitution du dossier, seront déduits du montant de l'inscription en cas d'annulation **après le 05 juin 2017**.
- **Aucun remboursement ne pourra intervenir après le 11 juin 2017.**

Formule 1 : séminaire résidentiel, incluant :

Participation aux cours, dossier pédagogique, TCS
Logement (2 nuits) : 15-16 juin 2017
Petits déjeuners (3) : 15-16-17 juin 2017
Repas de midi (3) : 15-16-17 juin 2017
Repas du soir (2) : 15-16 juin 2017

Formule 2 : séminaire non résidentiel, incluant :

Participation aux cours, dossier pédagogique, TCS
Repas de midi (3) : 15-16-17 juin 2017
Repas du soir (2) : 15-16 juin 2017

PRÉ-PROGRAMME Cours n° 2 : Appareil cardio-vasculaire

Jeudi 15 juin 2017

• Epidémiologie et Pharmacologie

- 09h00-09h30** Accueil des participants
Revascularisation myocardique : Etat des lieux en cardiologie en 2017
Pr P. COSTE – Bordeaux
- 09h30-10h15** Evaluation du risque cardiaque en chirurgie non cardiaque
Dr A. DEWITTE – Bordeaux
- 10h15-11H00** Pharmacologie comparée des solutés de remplissage vasculaire
Pr K. ASEHNOUNE – Nantes
- 11h00-11h45** Pharmacologie comparée des agents cardio-vaso-actifs
Dr N. TAFER – Bordeaux

12h30-14h00 Déjeuner

• Cœur et anesthésie (1)

- 14h00-14h45** Stratégies modernes du contrôle du risque cardiaque en chirurgie non cardiaque
Pr P. CORIAT – Paris
- 14h45-15h30** Optimisation hémodynamique périopératoire en 2017
Pr M. BLAIS – Bordeaux
- 15h30-16h15** Hypotension artérielle peropératoire
Pr P. CORIAT – Paris
- 16h15-16h45** **Pause**
- 16h45-17h30** Anesthésie-réanimation d'un patient porteur d'une valvulopathie
Dr I. PHILIP – Paris
- 17h30-18h15** Gestion des troubles du rythme et de conduction périopératoires
Pr JL. FELLAHI – Lyon
- 18h30-19H30** **TCS/cas cliniques**
Pr A. OUATTARA/Pr K. NOUETTE-GAULAIN – Bordeaux
- 20h00** **Dîner**

Vendredi 16 juin 2017

• Cœur et anesthésie (2)

- 08h30-09h15** Anesthésie et hypertension pulmonaire
Dr H. ROZE – Bordeaux
- 09h15-10h00** Anesthésie d'un patient en état de choc
Dr L. STECKEN – Bordeaux
- 10h00-10h45** Anesthésie d'un patient porteur d'un pacemaker et/ou d'un défibrillateur
Dr H. FOULGOC – Bordeaux
- 10h45-11h15** **Pause**
- 11h15-12h00** Protection myocardique périopératoire
Dr P. CHIARI – Lyon
- 12h00-14h00** **Déjeuner**

• Cœur et réanimation

- 14h00-14h45** Choc cardiogénique
Pr A. OUATTARA – Bordeaux
- 14h45-15h30** Assistance circulatoire de courte durée
Dr A. REMY – Bordeaux
- 15h30-16h15** Traitement mécanique de l'insuffisance cardiaque chronique
Dr V. VENIARD – Bordeaux
- 16h15-16h45** **Pause**
- 16h45-17h30** Anesthésie du transplanté cardiaque pour une chirurgie non cardiaque
Dr K. NUBRET-LE-CONIAT – Bordeaux
- 17h30-18h00** Diagnostic et traitement de l'endocardite infectieuse en 2017
Dr F. CAMOU – Bordeaux
- 18h00-19h00** **Ateliers ETT/ETO**
Dr A. QUESSARD – Bordeaux
- 20h00** **Apéritif et Dîner de Gala**

Samedi 17 juin 2017

- 09h00-10h30** Arrêt cardio-respiratoire pré-hospitalier et au bloc opératoire : Similitudes et spécificités
Pr B. VIVIEN – Paris
- 10h30-11h15** Gestion périopératoire des anticoagulants oraux directs : Propositions du GIHP
Dr S. ROULLET – Bordeaux
- 11h15-11h45** **Pause**
- 11h45-12h30** Remise des certificats de participation
- 12h30-14h00** **Buffet**

FIN DU SEMINAIRE

Si vous souhaitez valider votre DPC

Exercice libéral (Prise en charge annuelle : 3700 €)	Exercice Hospitalier
<p>Avant les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je m'enregistre sur www.mondpc.fr et je m'inscris au CEEA via www.mondpc.fr - En parallèle, je m'inscris aux cours et je règle les frais d'inscription de la formule 1 (résidentielle : 600 €) ou de la formule 2 (non résidentielle : 520 €) à : Cours Européens 	<p>Avant les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je m'inscris aux cours, en choisissant la formule : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formule 1, résidentielle : 800 € (correspondant au prix du CEEA 600 € + 200 € pour le CFAR) ou ▪ Formule 2, non résidentielle : 720 € correspondant au prix du CEEA 520 € + 200 € pour le CFAR) <ul style="list-style-type: none"> - Je complète, avec mon établissement, le bulletin d'inscription spécifique DPC élaboré par le CFAR. - J'adresse les 2 bulletins d'inscription (spécifique DPC et Cours Européens), ainsi que le règlement correspondant à la formule choisie au : Secrétariat du Pr. Alexandre OUATTARA (SAR II).
<p>Je participe aux cours du CEEA-CFAR les 15, 16 et 17 juin 2017.</p>	<p>Je participe aux cours du CEEA-CFAR les 15, 16 et 17 juin 2017.</p>
<p>Après les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je remplis une évaluation en ligne sur mon espace www.mondpc.fr du DPC-CEEA afin de recevoir une indemnisation de perte de revenus. - L'OGDPC paie le programme DPC au CFAR. - Le CFAR m'envoie mon attestation de DPC. - Le CFAR me rembourse mes frais d'inscription selon la formule choisie (600 € ou 520 €). <p>Références programme DPC sur le site www.mondpc.fr :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formule 1 : N° 16381700009 - Formule 2 : N° 16381700010 	<p>Après les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CFAR m'envoie une attestation de DPC. - Le Secrétariat du SAR II m'envoie une facture acquittée (frais d'inscription CEEA + frais DPC CFAR) que je transmets à mon établissement. - Mon établissement, après envoi des justificatifs (attestation de présence, attestation de paiement) me rembourse mes frais d'inscription et mes frais DPC. - Le Secrétariat du SAR II rembourse au CFAR la somme correspondant aux frais du DPC.

BULLETIN D'INSCRIPTION (SVP compléter en lettres capitales)

À retourner **avant le 28 mai 2017**

Au : Secrétariat du Pr. Alexandre OUATTARA
Service d'Anesthésie Réanimation II (SAR II)
Groupe Hospitalier Sud, CMC Magellan I
33604 – PESSAC Cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Tél. :

Adresse @ (obligatoire):

S'inscrit aux Cours de Perfectionnement Module n° 2 des 15, 16 et 17 juin 2017 à Lacanau

Ne souhaite pas valider mon DPC

• Choisit la formule :

Formule 1 (séminaire résidentiel) : 600 €

Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 520 €

Souhaite valider mon DPC

EXERCICE LIBERAL

• Choisit la formule :

Formule 1 (séminaire résidentiel) : 600 €

Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 520 €

EXERCICE HOSPITALIER

• Choisit la formule :

Formule 1 (séminaire résidentiel) : 800 €

Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 720 €

• Verse la somme de : €

• Par :

Chèque bancaire, libellé à l'ordre de : **Cours Européens**

Virement bancaire (RIB ci-joint)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation.

Date & Signature :

LEXIQUE	
DPC	Développement Professionnel Continu (obligation de réalisation d'un programme DPC par an et par professionnel de santé à partir de 2013)
ODPC	Organisme proposant des programmes validant le DPC
OGDPC	Organisme Gestionnaire du DPC
CFAR	Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (enregistré auprès de l'OGDPC pour proposer des DPC validants)